

The Telegraph.

VOL. I.—NO 12.

QUEBEC, FRIDAY APRIL, 14th. 1837.

PRICE ONE PENNY.

THE TELEGRAPH

Published in French and English on the Mornings of

MONDAY, WEDNESDAY & FRIDAY
At TEN o'Clock.—Price ONE PENNY per NUMBER.

ADVERTISING.

See lines and under, 2s 6d first insertion, and 7d each subsequent insertion: 10 lines and under, 3s 4d first insertion, and 10d each subsequent insertion: above 10 lines, 4d per line for the first insertion, and one penny per line for every subsequent insertion

Communications, Advertisements, &c. are received post paid, at PETER RUTHVEN'S BOOK-STORE, No 15 St. John's-street, where the papers may be had.

ADVERTISEMENTS.

FRESH

GARDEN SEEDS.

THE Subscriber has just received a supply of ENGLISH (by way of New-York,) and AMERICAN

GARDEN

AND

FLOWER SEEDS,

Warranted the growth of 1836.

—ALSO—

Timothy, Red, White and Crimson Clover Seeds, Lucerne, Mangel Wurtzell, &c. &c. and a few Bulbous Roots.

J. J. SIMS,

Apothecary and Druggist,
Upper Town, Market Place.

5th. April, 1837.

NOTICE.

ROOMS TO LET at No. 18 Fabrique Street,
Apply to
E. WOODBURY
on the premises

29th March, 1837

LORETTE HOUSE TO LET.

TO LET, and possession given on the 1st May next, the house belonging to the undersigned, at Indian Lorette, at present occupied by Mr. RICHARD DEVERRY, as an Hotel. It is a two story stone house, with an hangard, coach-house, stable, garden &c. &c. offering every possible advantage to a person desirous and capable of keeping a public house on a respectable footing; it is undoubtedly one of the most beautiful situations in the environs of Quebec.

For further particulars apply to the proprietor, N. B. The necessary Furniture for the house will be sold on reasonable terms, if it be required

G. D. BALZARETTI.

20th March, 1837.

WINES, &c.

FOR SALE by the Subscriber:
8 Hogsheads Superior Madeira Wine,
2 Quarter Casks do Constante in do
50 Cases Superior Old Port (2 & 3 doz each.)
45 Do do Sherry, (do do)
42 Do do Madeira, (do do)
93 Do pure Hollands Gin, warranted (1 doz each)
20 Cases Warren's Blacking,

G. D. BALZARETTI.

20th March, 1837.

NOTICE

THE subscriber offers for sale, in addition to a large assortment of FANCY GOODS—Men's, Women's and Children's India Rubber shoes, French galoches and a good assortment of shoes of all descriptions.

C. GINGUE.

No. 9 Hope Street

NOTICE.

ALL Persons having claims against the estate of the late LOUIS PAQUET, Merchant in the Suburbs of St Roch, are requested to forward their accounts duly attested; and those who are indebted to the said estate, to pay immediately to the undersigned.

G. D. BALZARETTI.

March, 20th 1837.

Curator.

UNDER THE PATRONAGE OF HIS EXCELLENCY THE GOVERNOR IN CHIEF



SODA WATER

In the highest state of perfection, is now and will continue to be manufactured at

NIXON & CO.'S

ESTABLISHMENT, St. JOHN'S STREET.

NIXON & CO. having determined to produce an article, superior to any ever offered to the Public in Canada, have spared no expense in fitting up their apparatus in a most splendid manner, and on a quite new principle; it with they challenge any SODA WATER manufacturer in Canada to meet them on the fair field of competition, or to produce any article superior, or even equal to theirs,—the machinery for preparing which is solely of their own invention and manufacture.

They will also manufacture

MAGNESIA WATER, LEMONADE,

AND

SOLUTION OF MAGNESIA.

This last article they would particularly recommend to the public, as being a safe and easy method of taking Magnesia, and especially of giving it to children, as it is deprived of that nauseous taste which renders it so disgusting to take.

NIXON & CO. having appointed Messrs BEGG & URQUHART, Chemists and Druggists, No. 13, St. John street, as their sole Agents; all orders for the above articles will be executed by them on the shortest notice.

N. B.—Coffee-Houses, Hotels, Steam-Bonts &c. &c. fitted up and kept constantly supplied. Quebec, 22d March, 1837.

CONFESSIONS OF HARRY LORREQUER.

(From the Dublin University Magazine)

[Continuation.]

Garrison balls and garrison plays were the order of the day, and our hero was the principal dramatic performer. The following is his account of one of the performances. The part of *Othello* by Mr. Lorrequer." As illustrative of the result, it is mentioned that a new Colonel had joined the regiment, and he was a Martinet, and unfavourable to theatricals.

As evening drew near, my cares and occupations were redoubled. My *Jago*, I had fears for—'tis true he was an admirable Lord Grizzle in Tom thumb but then—then I had to paint the whole company, and bear all their abuse besides, for not making some of the most ill looking wretches, perfect Apollos; but, last of all, I was sent for, at a quarter to seven, to lace Desdemona's stays. Start not, gentle reader—my fair Desdemona—she "who might lie by an emperor's side, and command him tasks"—was no other than the senior lieutenant of the regiment, and who was as great a votary of the jolly god, as honest Cassio himself. But I must hasten on. I cannot delay to recount our successes in detail. Let it suffice to say, that, by universal consent, I was preferred to Kean; and the only fault the most critical observer could lay to the representation of Desdemona, was a rather unladylike fondness for snuff. But, whatever little demerits our acting might have displayed, were speedily forgotten in a champagne supper. There, I took the head of the table; and, in the costume of the noble Moor, toasted, made speeches, returned thanks, and sung songs, till I might have exclaimed with Othello himself, "Chaos was come again;" and I believe I owe my ever reaching the barrack that night to the kind offices of Desdemona, who carried me the greater part of the way on her back.

The first waking thoughts of the wight

who has indulged over night, are not among the most blissful in existence, and certainly the delight is not increased by the consciousness that you are called on to the discharge of duties which your feverish pulse and throbbing temples had rather have escaped. My sleep was suddenly broke in upon the morning after the play, by a "row-dow-row-dow" beat beneath my window. I jumped hastily from my bed, and looked out, and there, to my horror, perceived the regiment under arms. It was one of our confounded colonel's morning drills; and there he stood himself, with the poor adjutant, who had been up all night, shivering beside him. Some two or three of the officers had descended; and the drum was now summoning the others, as it beat round the barrack-square. I saw there was not a moment to lose, and proceeded to dress with all possible despatch; but, to my misery, I discovered every where nothing but theatrical robes and decorations—there lay a splendid turban, here a pair of buskins—a spangled jacket glittered on the table, and a jewelled scimitar on the other. At last I detected my "regimental small clothes," &c. most ignominiously thrust into a corner, in my ardour for my Moorish robes, the preceding evening. I dressed myself with the speed of lightning; but as I proceeded in my occupation—guess my annoyance to find that the toilet table and glass, ay, and even the basin stand, had been removed to the dressing-room of the theatre; and my servant, I suppose, following his master's example, was too tipsy to remember to bring them back; so that I was unable to procure the luxury of cold water—for now not a moment more remained—the drum had ceased, and the men had fallen in. Hastily drawing on my coat, I put on my shako, and buckling on my belt as dandy like as might be, hurried down the stairs to the barrack yard.—By the time I got down, the men were drawn up in line along the square; while the adjutant proceeded to examine their accoutrements, &c. as he passed down. The colonel and officers were standing in a group, but not conversing. The anger of the commanding officer appeared still to continue, and there was a dead silence maintained on both sides. To reach the spot where they stood, I had to pass along part of the line. In doing so, how shall I convey my amazement at the faces that met me—a general titter ran along the entire rank, which not even their fears for consequences seemed able to repress—for an effort, on the part of many to stifle the laugh, only ended in a still louder burst of merriment. I looked to the far side of the yard for an explanation, but there was nothing there to account for it. I now crossed over to where the officers were standing, determining in my own mind to investigate the occurrence thoroughly, when free from the presence of the colonel, to whom any representation of ill conduct always brought a punishment far exceeding the merits of the case. Scarcely had I formed this resolve, when I reached the group of officers; but the moment I came near, one general roar of laughter saluted me,—the like of which I never before heard. I looked down at my costume, expecting to discover that, in my hurry to dress, I had put on some of the garments of Othello. No: all was perfectly correct. I waited for a moment, till the first burst of their merriment over, I should obtain a clue to the jest. But there seemed no prospect of this; for as I stood patiently before them, their mirth appeared to increase. Indeed poor G—, the senior major, one of the gravest men in Europe, laughed till the tears ran down his cheeks; and such was the effect upon me, that I was induced to laugh too—as men will sometimes, from the infectious nature of that strange emotion. But, no sooner did I do this, than their fun knew no bounds, and some almost screamed aloud, in the excess of their merriment. Just at this instant the colonel, who had been examining some of the men, approached our group, and advan-

cing with an air of evident displeasure, as the shouts of loud laughter continued, came near. I turned hastily round, and touching my cap wished him good morning. Never shall I forget the look he gave me. If a glance could have annihilated any man, that would have finished me. For a moment his face became purple with rage, his eye was almost hid beneath his bent brow, and he absolutely shook with passion.

"Go, sir, said he, at length, as soon as he was able to find utterance for his words; "Go, sir," to your quarters; and before you leave them, a court martial shall decide, if such continued insult to your commanding officer, warrants your name being in the Army List."

"What the devil can all this mean!" I said, in a half suppressed whisper, turning to the others. But there they stood, their handkerchiefs to their mouths, and evidently choking with suppressed laughter.

"May I beg, Colonel C—?" said I—"To your quarters sir!" roared the little man, in the voice of a lion; and, with a haughty wave of his hand, prevented all further attempt on my part to seek explanation.

"They're all mad, every man of them," I muttered, as I betook my way slowly back to my rooms, amid the same evidences of mirth my first appearances had excited—which even the colonel's presence, feared as he was, could not entirely subdue.

With the air of a martyr, I trod heavily up the stairs, and entered my quarters, meditating within myself awful schemes for vengeance, on the now open tyranny of my colonel; upon whom, I too, in my honest rectitude of heart, vowed to have "a court martial." I threw myself upon a chair, and endeavoured to recollect what circumstance of the past evening could have possibly suggested all the mirth in which both officers and men seemed to participate equally; but nothing could I remember capable of solving the mystery—surely the cruel wrongs of the manly Othello were no laughter moving subject.

I wrung the bell hastily for my servant. The door opened.

"Stubbes," said I, "are you aware?" I had only got so far in my question, when my servant, one of the most discreet of men put on a broad grin, and turned away towards the door to hide his face.

"What the devil does this mean?" said I stamping with passion; he is as bad as the rest. "Stubbes," and this I spoke with the most grave and severe tone, "What is the meaning of this insolence?"

"Oh, sir!" said the man, "oh, captain, surely you did not appear on parade with that face?" And then he burst into a fit of the most uncontrollable laughter.

Like lightning a horrid doubt shot across my mind. I sprung over to the dressing-glass, which had been replaced, and oh! horror of horrors! there I stood as black as the King of Ashantee. The cursed dye which I had put on for Othello, I had never washed off; and there, with a huge bear-skin shako, and a pair of black, bushy whiskers, shone my huge, black, and polished visage, glowing at itself in the looking glass.

My first impulse, after amazement had a little subsided, was to laugh immoderately; in this I was joined by Stubbes, who, feeling that his mirth was participated in, gave full vent to his risibility. And, indeed, as I stood before the glass, grinning from ear to ear, I felt very little surprised that my joining in the laughter of my brother officers, a short time before, had caused an increase of their merriment. I threw myself upon a sofa, and absolutely laughed till my sides ached, when, the door opening, the adjutant made his appearance. He looked for a moment at me, then at Stubbes, and then burst out himself as loud as either of us. When he had at length recovered himself, he wiped his face with his handkerchief, and said, with as much gravity as the consequences seemed to warrant,—

UNITED STATES.

SLAVE CASE.—At New-York on 3d instant, Judge Irving decided that he had no authority to interfere with a mandate of the Governor of Virginia, ordering a run-a-way slave then in N-York to be delivered up to the authorities of Virginia. Considerable excitement had existed among the coloured population of New-York and a coloured man named Michael was ill treated by a negro mob in consequence of its being reported that he (Michael) had informed on Ben. It turned out however that Michael so far from being a Kidnapper of slaves, was actually, an active agent of the abolitionists.

A gang of ten robbers and receivers of stolen goods were apprehended within a few days, at New-York & stolen property taken from them, amounting to upwards of \$2000.

Another New-State. The Legislature of Florida, at Tallahassee, before adjournment, passed a law directing the necessary steps for a Census and application for State Government.

Boston Dividends.—All the Banks make three per cent, except the Washington, 1, 1-2; Boston, 3 1-2; City, 3 1-2; Globe, 3 1-2; Massachusetts, 3 1-2; Mechanics, 3 1-2; New-England, 4; Shoe & Leather Dealers, 4, for 8 mos. Suffolk, 5; State 2, 1-2; Oriental, 2; and Merchants, 4.

The trial of Rathbun for forgery was fixed at Batavia for the 29th. March.

From the facts charged in the indictment, it appears that in April, 1836, Rathbun was in New York, (as is supposed for the purpose of raising funds.) In a letter written by him to David E. Evans, Esq. of this place, on the 13th April, he informed Mr. Evans that he (R.) could obtain \$15,000 on Mr. Evans' with his (R.'s) endorsement. He therefore inclosed three notes, filled up for \$5,000 each, for Mr. Evans to sign and return, payable at the Manhattan Bank, in four months. He also inclosed three other notes of \$5,000 each, drawn by himself, and endorsed by eleven gentlemen of Buffalo, which R. requested Mr. E. to retain in his "private desk," as collateral security for the notes Mr. Evans was to send him. These endorsements were all forgeries, and the following are the names forged:—L. F. Allen, Hiram Platt, Sheldon Thompson, J. A. Blossom, Jos. Clary, Joseph Dart, junr., Charles Townsend, Henry Morris, T. C. Love, Ebenezer Johnson, and Joseph W. Clark. Rathbun, in his letter, also stated to Mr. Evans that as he wished his (Mr. E.'s) notes for a "special purpose," and that he would take them up before they became due and would send them to him; and that he (Mr. E.) should have no cause to regret for so doing. Mr. Evans complied with Rathbun's wishes, signed and enclosed the three endorsed notes for \$5,000 each, and retained in his "private desk" the forged notes. Rathbun did not take up the notes in consequence of his failure, which took place on the 2d of August following, (sixteen days later before they came due.) It is upon the three notes he sent to Mr. Evans that Rathbun is now to be tried.—*Courier and Enquirer.*

UPPER CANADA.

79th Highlanders. The discharged Non-Commissioned Officers of the above corps, in this City and vicinity, are respectfully invited to the Edinburgh Castle Hotel, on Monday the 10th April, at 7 P. M. for the purpose of drinking the health of their late noble Colonel, Major General Sir Neil Douglas, and the happy recollections of the old corps.

GEORGE HENDERSON,

Toronto, 30th March, 1837.

Here bursts forth the noble spirit of a true British soldier. We wish the brave men, who will assemble on so praiseworthy an occasion, all possible hilarity, while "fighting all their battles o'er again."

"Then will they strip their sleeves and show their scars,
And say, these wounds we had at Waterloo.

Still they'll remember with advantage,
What feats they did that day.

Then shall the gallant Captains,

Familiar in their mouths as household words,
Be in their cups, freshly remembered."
—*Toronto Patriot.*

QUEBEC:

FRIDAY, 14th. APRIL, 1837.

IMPORTANT FROM EUROPE.

By yesterday's Mail, which was delivered at half past four P. M., a portion of the papers by the *Sheffield*, 8th. March Liverpool packet were received. London dates are to the 11th. and Liverpool to the 12th. From these papers, we gain most important intelligence regarding Canada. Lord John Russell on the 6th. March, brought forward the following resolutions, in a Committee of the whole house;

"1. That since the 31st day of October, in the year 1832, no provision has been made by the legislature of the province of Lower Canada for defraying the charges of the administration of justice, and for the support of the civil government, within the said province; and that there will, on the 10th day of April now next ensuing, be required for defraying in full the charges aforesaid to that day, the sum of £142,100 14s. 6d.

"2. That at a session of the legislature of Lower Canada, holden at the city of Quebec, in the said province, in the months of September and October, 1836, the governor of said province, in compliance with His Majesty's commands, recommended to the attention of the House of Assembly thereof, the estimates for the present year, and also the accounts, showing the arrears due in respect of the civil government, and signified to the said house his Majesty's confidence that they would accede to the application which he had been commanded to renew for payment of the arrears due on account of the public service, and for the funds necessary to carry on the civil government of the province.

"3. That the said House of Assembly, on the 3d day of October, 1836, by an address to the Governor of the said province, declined to vote a supply for the purposes aforesaid, and by the said address, after referring to a former address of the said house to the governor of the said province, declared that the said house persisted, amongst other things, in the demand of an elective council, and in demanding the repeal of a certain act passed by the parliament of the United Kingdom in favour of the North American Land Company; & by the said address, the said House of Assembly further adverted to the demand made by that house of the free exercise of its control over all the branches of the government; and by the said address the said House of Assembly further declared, that it was incumbent on them in the present conjuncture to adjourn their deliberations until his Majesty's government by its acts, especially by rendering the second branch of the legislature conformable to the wishes and wants of the people, have commenced the great work of justice and reform, and created a confidence which alone could crown it with success.

"4. That in the existing state of Lower Canada, it is un-advisable to make the Legislative Council of that province an elective body; but that it is expedient that measures be adopted for securing to that branch of the legislature a greater degree of public confidence.

"5. That while it is expedient to improve the composition of the Executive Council in Lower Canada, it is unadvisable to subject it to the responsibility demanded by the House of Assembly of that province.

"6. That the legal title of the North American Land Company, to the land holden by the said company, by virtue of a grant from his Majesty, under the public seal of the said province, and to the privileges conferred on the said company by the act for that purpose, made in the fourth year of his Majesty's reign, ought to be maintained inviolable.

"7. That it is expedient, that so soon as provision shall have been made by law, to be passed by the legislature of the said Province of Lower Canada, for the discharge of lands therein from feudal dues and services,

and for removing any doubts as to the incidents of the tenure of the land in free and common socage in the said province, a certain act made and passed in the sixth year of the reign of His late Majesty King George IV., commonly called "The Canada Tenures Act," and so much of another Act passed in the third year of his said late Majesty's reign, commonly called "The Canada Trade Act," as relates to the tenures of land in the said province, should be repealed, saving nevertheless to all persons, all rights in them vested under or by virtue of the said recited acts.

"8. That for defraying the arrears due on account of the established and customary charges of the administration of justice and of the civil government of the said province, it is expedient, that after applying for that purpose such balance as shall, on the 10th. day of April, 1837, be in the hands of the Receiver General of the said province, arising from his Majesty's hereditary, territorial and casual revenue, the Governor of the said province be empowered to issue from & out of any other part of his Majesty's revenues in the hands of the Receiver General of the said province such further sums as may be necessary to effect the payment of the before mentioned sum of £142,160 14s. 6d.

"9. That it is expedient that his Majesty be authorised to place at the disposal of the legislature of the said province the net proceeds of his Majesty's hereditary, territorial and casual revenues arising within the same, in case the said legislature shall see fit to grant to his Majesty a civil list for defraying the necessary charges of the administration of justice, and for the maintenance and unavoidable expenses of certain of the principal officers of the civil government of the said province.

"10. That great inconvenience has been sustained by his Majesty's subjects inhabiting the provinces of Upper and Lower Canada, from the want of some adequate means for regulating and adjusting questions respecting the trade and commerce of the said provinces, and divers other questions wherein the said provinces have a common interest; and it is expedient that the legislatures of the said provinces respectively be authorised to make provision for the joint regulation and adjustment of such their common interests."

Lord John Russell spoke at great length on submitting the resolutions. In the opening of his speech he stated the reasons of his Majesty's Government for rejecting the demands of the Assembly of this province, & then proceeded to detail the measures which Ministers intended to submit to the House for the settlement of our affairs. This part of Lord Russell's speech we lay before our readers this day in a supplement, together with that of Mr. Leader, on bringing forward his amendment to the effect that the Legislative Council should be rendered elective. We have also given Mr. Roebuck's and Mr. Labouchere's speeches, which is all that our time and limits will admit of. The other speakers on the 6th. March were, Messrs. Robinson, Hume, O'Connell, P. Stewart and Sir W. Molesworth and Sir George Grey.

The debate, having been adjourned, was resumed on the 8th. when Mr. Hume commenced by opposing the resolutions brought forward by Lord John Russell; he gave as his opinion that a civil war would be attendant on the passage of such resolutions. Mr. Hume was replied to by Mr. Gladstone; Mr. Labouchere, Lord Stanley, Lord Howick, Mr. Cressett Pelham and Mr. Leader, were the subsequent speakers.

Lord John Russell's motion to enter upon the affairs of Canada was finally carried on a division of 318 to 56, and Mr. Leader's amendment consequently lost.

Sir G. Grey, expressed a hope that, after the decided manner in which the house had expressed its opinion by this decision, no further opposition would be made to the resolutions.

Mr. Roebuck wished for the production of evidence taken before a Committee of the house (in 1834) on which Lord Stanley had founded part of his arguments.

Some further discussion ensued and a motion made by Mr. Hume for the Chairman to leave the chair, report progress &c. was negatived 276 to 24.

A similar motion made after another short

discussion was also negatived on a division of 164 to 18. A few more words ensued; Lord John Russell's resolutions were then finally adopted, Ayes 144 Noes 16—Majority in favour of the resolutions, 128. We much regret that we are unable to give the whole of this interesting discussion. It probably is the longest and most spirited that has ever taken place on Canada affairs since 1791. The first day's debate occupies six and a half, and the second, eight of the huge columns of the London Morning Herald.

Other European intelligence we must postpone to our next.

THEATRICALS.—The Amateur performances on Wednesday evening last, in aid of the funds of the Military Orphan Asylum, went off with great eclat. The pieces chosen for representation were, Colman's well known Comedy of the *Heir at Law* and the favourite farce of the *Review, or the Wags of Windsor* in both of which the amateurs drew forth repeated bursts of applause; the gentlemen in petticoats acquitted themselves to the life. The *tableau vivant* of Wilkie's celebrated picture of the Rent Day was remarkably well sustained and elicited an universal encore.

The House was well filled and the receipts will no doubt prove a valuable addition to the funds of the benevolent and useful society to which they are to be devoted. His Excellency the Governor in Chief was present and remained during the whole of the entertainment.

Spring weather, the welcome harbinger of the opening of the business season, appears to be fairly set in. The thaw is rapid and our streets are in a state not very commensurate for pedestrians. The ice bridge still holds on but we perceive with pleasure that a few rotten spots are beginning to make their appearance.

To the Editor of the Telegraph.

SIR.—Will you oblige a friend by inserting the following paragraph in your paper: it is an extract from a new work about to be published, on the immortality of the soul, from the works of nature and the following is one of the many extracts in it, the least worthy to be published.—Speaking of the Omnipresence of the Deity and Eternity, he says "There is one thing, very surprising and which distinguishes the Material, from the Spiritual, world—and that is, in the material world, there is no reality beyond the present, and can be compared to nothing else so well as a heavy cloud moving forward with a fixed and steady motion; before which, there is nothing, and behind which there is little else. And the same may be said of all creation; there is no existence beyond the instant,—there is no world, a day nor a year hence because no such period has yet arrived:—so that beyond the present there is nothing—a void—a blank, unoccupied. But in the Spiritual world a million of years to come is equally present with the present—and so with the past—there being no time, the mind is unbounded in retrograde or forward motion—and is Omnipresent.

TO CORRESPONDENTS.

We would like to see the continuation of "The Minstrel Boy's" effusions.

MARRIED.

On the 21st February, at the Holy Trinity Church, Aull, Henry Burstall, Esq., of this city, to Elizabeth, eldest daughter of Wm. Blenkin, Esquire, of the former place.

At Montreal, on Friday last, W. R. Clarke, Esquire, to Margaret, eldest daughter of Mr. Wm. Miller.

DIED.

At Montreal, on the 3d inst., Amelia Mills, daughter of Wm. Brewster, Esq., aged 3 years and 9 months.

TO BE LET.

For one or two years from the first May. THE Premises in Fabrique Street, at present occupied as a Hardware store by J. M. Ross, & Co.

FORSYTH, WALKER & Co. Quebec, 5th April, 1837.

REMOVAL.

WM. DRUM, CABINET MAKER, UPHOLSTERER, &c &c respectfully informs his friends and the public, that he will remove on the 1st of May, to the house opposite St. Paul's Market, near the buildings burnt last fall, and formerly known as the Quebec Baths,

PRINTED AND PUBLISHED

BY

PETER RUTHVEN.

Le Télégraphe.

VOL. I.—NO. 12.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 14 AVRIL, 1837.

PRIX : DEUX SOUS

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal se publie en Anglais et en Français, trois fois par Semaine, les **LUNDI, MERCREDI & VENDREDI, Matin.**—PRIX : DEUX SOUS.

PRIX DES ANNONCES.

Première insertion : six lignes et au dessous 25 cent dix lignes et au dessous 35 cent au dessus de dix lignes Ad. par ligne.—Chaque insertion subséquente coûtera un quart des prix ci-dessus Cinqs pour cent d'escompte, si l'on paie d'avance. Toute annonce devra être accompagnée d'un ordre contenant le nombre d'insertions désirées.

A LOUER,

Pour une ou deux années à compter du 1er mai :



LA MAISON, rue de la Fabrique, à présent occupée comme magasin de quincaillerie par J. M. Ross & Co.

FORSYTH, WALKER & Co.

Québec, 7 avril 1837.

L'INFLUENCE D'UN LIVRE.

Roman Historique,

par

PH. A. DE GASPÉ, FILS.

CET OUVRAGE paraîtra au commencement de MAI prochain, prix 5s. payables à la livraison. Des listes de souscriptions sont déposées à l'Hôtel ALBION et à cette IMPRIMERIE.

SAMEDI (demain,) le QUINZE du courant, à UNE heure sur les lieux :

UNE MAISON DE PIERRE appartenant à M. ANDRÉ LEROUX, située rue St-Joseph, faubourg St-Roch, avec de superbes mansardes, cave, cour, etc. Cette propriété ne paie que 30 sous de rente foncière et a le grand avantage d'être près de la Grève. On offre les plus grandes garanties pour la sûreté de l'acquéreur. Cette maison est assurée au Bureau du Phoenix jusqu'au 15 février, 1838.

Par F. X. GAGNON,

Crieur.

14 Avril, 1837.

QUEBEC.

VENDREDI MATIN, 14 AVRIL, 1837.

NOUVELLES IMPORTANTES

La Malle d'hier n'est arrivée que fort tard et les lettres ne furent délivrées qu'à quatre heures. Elle apporte des nouvelles fort importantes pour ce pays. Nous avons reçu quelques journaux anglais des quels nous tirons les débats qui se sont élevés au sujet des résolutions de lord John Russell que nous reproduisons dans notre supplément anglais. La longueur de ces documents et la difficulté de se procurer les journaux qui les contiennent vu qu'il n'en est arrivé en ville que quelques uns, (la file régulière des papiers n'ayant pas été expédiée par le paquebot du 10 Mars,) nous empêchent d'en donner aussi la traduction en français.

Le 6 Mars, Lord John Russell, d'accord avec l'avis qu'il avait donné d'avance proposa devant la Chambre des Communes une série de 10 résolutions touchant les affaires du Canada, par lesquelles il pose " que le 10 Avril la somme des arriérés due aux officiers publics se montera à £142,160, 14s. 6d—" que " dans l'état où se trouve le Bas Canada il n'est pas convenable de rendre le Conseil Législatif électif."—Que " le Conseil Exécutif ne soit pas responsable."—Que " l'acte des tenures et l'acte du commerce du Canada soient rappelés en conservant les droits dont ils investissent diverses personnes." Que " les titres de la Compagnie des Terres soient garantis et confirmés," que " les revenus de la Couronne soient mis à la disposition de la Législature Provinciale, moyennant la garantie d'une liste civile (de près de £19,000—probablement.)

Lord John Russell expliqua au long les vues du gouvernement sur le Canada et ce qui avait amené les résolutions qu'il propose maintenant. Les honorables messieurs suivants prirent part aux débats : Mr. Robinson, Stewart, Colonel Thomson, Sir W. Molesworth, Sir George Grey, Mr. Leader (qui proposa son amendement tendant à rendre le Conseil électif.) Mr. Ræbuck qui parla à deux différentes reprises et Mr. Hume. Ce soir là les débats n'étant pas terminés, la séance fut ajournée.

Le Mercredi 8 Mars les débats ajournés dans la Séance du 6 recommenceront. Mr.

HUME prit la parole et s'étendit longuement sur la conduite des ministres envers les Canadiens. Il dit qu'elle est en opposition à la raison et à l'intérêt. Mr. Hume employa le langage le plus fort contre le ministère actuel qu'il accuse de vouloir prendre envers le Canada les mesures de coercion qui ont été mises en usage envers l'Irlande et qui ont presque ruiné le gouvernement. Si la chambre des communes se rend l'outil d'un semblable cabinet, il enseignera aux Canadiens ce qu'ils ont à faire. Si la chambre des communes passe les résolutions proposées par le noble Lord, les Canadiens n'ont plus de remède qu'en eux-mêmes ; ils doivent défendre leurs propres intérêts parcequ'ici leurs prières seront rejetées. Ils furent opprimés durant de longues années et ils s'adressent maintenant au Parlement Impérial après s'être adressés à la couronne et lui disent, "ne laissez pas la main des oppresseurs peser plus long-tems sur nous." Pourquoi le noble Lord ne suivrait-il pas à l'égard des Canadiens le système de conciliation qu'il veut employer envers l'Irlande ? Cependant les pauvres Canadiens n'ont rien à espérer que la coercion.—L'honorable membre continua longuement sur ce sujet après avoir récapitulé les diverses pétitions envoyées en Angleterre et conclut en disant qu'il s'opposait *in toto* aux résolutions proposées par Lord John Russell.

Mr. GLADSTONE, se leva ensuite et fit allusion aux diverses pétitions de 1834, signées par 11,177 personnes, ce qui montre qu'il existe une grande division d'opinions dans le Bas Canada. Il lut un extrait de la *Minerve* de Montréal qui dit que les manières les mœurs et usages des Anglais et des Canadiens étant si opposés, ils ne pourraient jamais s'unir sans collision vu les sentiments de haine qu'ils entretiennent les uns envers les autres etc. Il conclut en disant qu'il comprenait toute la peine qu'a dû éprouver le ministère en proposant la mesure maintenant devant la Chambre ; on doit avouer que c'est une mesure de coercion et d'une nature que la dernière nécessité seule pourrait justifier. Quant à lui, il pense que cette nécessité se trouve prouvée, parceque la patience était épuisée et la seule question à décider consiste à savoir si le gouvernement anglais doit rester dégradé aux yeux du Bas Canada et du monde ? Il pense qu'il serait imprudent de rendre le Conseil Législatif électif. Mr. Labouchère parla dans le même sens.

LORD STANLEY ensuite répondit au long à Mr. Hume en particulier et à l'appui des résolutions ; après diverses remarques de Lord Howick la chambre se divisa sur l'amendement de Mr. Leader pour rendre le Conseil Législatif, électif, et il fut rejeté à une majorité de 318 contre 56.

D'autres mesures furent proposées afin de gagner du tems ; mais en vain et les résolutions proposées par Lord John Russell furent enfin adoptées à une majorité de 144 contre 16.

On dit que la Législature Provinciale doit être bientôt appelée.

LE POPULAIRE.—Nous venons de recevoir le premier numéro d'un journal publié Lundi dernier à Montréal sous ce nom et qui doit paraître à l'avenir trois fois par semaine : les Lundi, Mercredi et Vendredi à 5 heures de l'après-midi. Mr. Léon Gosselin en est propriétaire et Mr. H. Leblanc de Marconnay est chargé de la rédaction. Les talents éprouvés et bien connus de ces deux Messieurs promettent au public une feuille utile et agréable ; et nous ne doutons pas que leurs efforts réunis ne soient couronnés des succès qu'ils méritent, surtout, si, comme leur titre le comporte, ces deux Messieurs s'attachent à faire de leur journal, le *Journal des intérêts Canadiens*. Nous souhaitons et rien n'empêchera nous l'espérons que le nouveau journal ne devienne véritablement populaire. L'impression en est fort soignée et le format commode, la pagination est sur le plan des journaux français. Il est imprimé par Mrs. Lowell et McDonald,

Nous tirons l'extrait suivant de la longue adresse des éditeurs AUX HABITANS DU CANADA que le cadre de notre journal ne nous permet pas de reproduire toute entière.

A LA JEUNESSE CANADIENNE.

La littérature fonde la gloire des peuples ; chaque nation regarde comme un bienfait l'avantage de compter, dans son propre sein, des hommes capables d'honorer leur patrie par leurs écrits, des hommes propres à placer leur pays sur la même ligne que les Etats voisins.

Jusqu'à ce jour la littérature n'a acquis aucun point fixe en Canada ; elle n'a pour ainsi dire aucun commencement, et par conséquent ne peut aspirer à aucune propension vers un accroissement désirable. Ce ne sont point les éléments qui manquent au pays pour atteindre un but aussi glorieux ; la religion, l'histoire et la politique sont des champs assez vastes à exploiter ; ils regorgent de faits intéressants, de phrases variées, de circonstances extraordinaires, et peuvent exercer les plumes en tout genre. Tout concourt donc à imprimer à une littérature nationale un caractère, neuf, original, héroïque, attrayant, piquant, brillant et sublime, qui serait apprécié autant que recherché même dans la vieille Europe, où le mérite littéraire de chaque peuple du monde ne manque point d'admirateurs éclairés. D'un autre côté, quoique l'éducation soit extrêmement négligée dans nos campagnes, malgré que cette mère des hommes n'ait point encore pris dans toute la province l'essor qui lui convient et ne soit pas arrivée au terme qu'elle doit atteindre, ce n'est point à l'ignorance qu'il faut attribuer l'absence d'une littérature canadienne. Nous possédons une jeunesse brillante de feu, de connaissances et d'espérances, qui a puisé d'excellents éléments d'études dans les collèges recommandables ouverts aux efforts des studieux.

Il faut donc chercher ailleurs que dans la privation des matériaux ou des notions primitives, l'insouciance, l'apathie ou la paresse des canadiens pour se créer une littérature particulière. Il sera facile de rencontrer la véritable source du mal, dans l'abandon où notre jeunesse se trouve placée au sortir des études, dans le peu de liaison qui existe au milieu de notre propre société, dans l'indifférence de nos hommes de mérite pour former des sujets dignes de leur succéder, dans le peu d'encouragement que reçoivent ceux qui consacrent leur plume à l'instruction commune, enfin dans la rareté des modèles dont il soit possible de suivre les traces.

Dans toute chose, il faut un point de départ ; l'étude est une nécessité, les conseils sont indispensables, une direction éclairée devient la base primitive. La littérature n'est point exempte de ces conditions préliminaires, et c'est à leur stricte observation que chaque pays doit la création de son érudition littéraire, la naissance de ses grands écrivains, les lumières de ses citoyens, sa prépondérance dans les sciences et les arts. On s'instruit en général sur les anciens ; mais on se forme beaucoup plus efficacement avec les modernes, car ils vous indiquent les progrès du siècle où vous vivez ; on se façonne surtout par la critique, qui vous signale les fautes et vous apprend à les éviter ; c'est ainsi qu'on acquiert une illustration incontestable en poésie, en éloquence, en histoire, en philosophie morale et politique.

Les journaux sont généralement une école dans laquelle il est facile de se former à la littérature, et c'est là que les débutans doivent se présenter pour se préparer à marcher dans les voies d'une érudition plus élevée. Le peu de canadiens qui se sont adonnés aux écrits périodiques, et qui ont dirigé ou dirigent encore les journaux du pays, ont donné des preuves d'une grande caoacité ; ils ont prouvé qu'ils étaient faits pour la polémique et qu'ils ne manquaient d'aucune des conditions exigées pour produire de bons écrivains. Mais, d'une part, on ne peut se dissimuler que ces mo-

dèles sont en petit nombre, qu'ils se retirent chaque jour de la carrière, et qu'ils ne s'appliquent point à former des élèves qui puissent perpétuer leur gloire ; d'autre part, il tient encore à la vérité d'avouer que la rédaction des feuilles françaises, en Canada, n'a pas atteint le style, la fermeté, la logique et la solidité des journaux Européens.

De tout cet exposé, il faut tirer la funeste conséquence que la rédaction des journaux finira par perdre beaucoup de son intérêt primitif dans cette partie du monde, ou qu'il faudra, de toute nécessité, en confier la direction aux Européens ; tandis qu'il existe sur le sol Canadien une pépinière d'hommes propres, non seulement à conduire la polémique, mais encore à lui donner un lustre nouveau.

Nous sommes loin de voir avec plaisir les résultats que nous envisageons pour l'avenir, et nous sommes encore plus éloignés de désirer conserver le monopole de la rédaction des journaux. C'est pour parvenir à entretenir la littérature nationale que nous nous dévouerons avec plaisir à l'instruction de nos frères. Notre attachement pour la jeunesse, notre désir de la voir se placer au rang qu'elle est faite pour occuper dans le monde littéraire, deviendront de sûrs garants de la franchise de nos vœux, et la proposition de nos protestations.

Notre éditeur en chef invite toutes les personnes qui se destinent à écrire, à s'adresser à lui avec confiance ; il se fera un plaisir comme un devoir de leur indiquer les études qu'elles doivent faire, de leur donner ses conseils, de seconder leurs efforts, de guider leurs pas, et de leur tracer pour ainsi dire la route qu'elles auront à parcourir pour suivre avec succès la carrière littéraire. Il recueillera la plus douce récompense qu'il puisse ambitionner, s'il parvient à former des écrivains pour le pays, à initier des cathécumènes dans la politique, et à concourir à la gloire de la littérature Canadienne.

Ferney (*) a été vendu à l'enchère. Cette Mecque philosophique, où il y a cinquante ans à peine, la foule se rendait en pèlerinage, ce lieu consacré dont les vieux sectateurs du dix-huitième siècle ne franchissaient le seuil qu'avec respect, pour aller s'incliner devant le lit et le fauteuil du maître comme devant de saintes reliques, tout cela va devenir sous le nouveau possesseur, homme positif comme son époque, une manufacture de sucre de betteraves ! Le temple qui portait à son fronton cette épigraphe : *Deo creavit Voltaire* va devenir une grange à foin ou une écurie.

(*) Résidence de Voltaire.

Il existe actuellement en Suède une jeune fille de dix-sept ans qui n'a pas moins de 7 pieds français de hauteur. Elle est d'ailleurs bien proportionnée.

CORRESPONDANCE.

MR. L'ÉDITEUR.

Je vois dans votre numéro du 12 du courant la traduction du *Canadian Boat Song* de Th. Moore, précédée de remarques qui m'obligent de m'en déclarer l'auteur. Je la fis l'automne dernière pour la Gazette de Québec : elle ne fut pas imprimée, parce qu'on ne put se procurer de caractères pour en composer la musique. Je doute fort que cette bagatelle procure à son auteur le plaisir de s'en voir disputer la paternité.

Je suis,

Votre &c. &c.

F. REAL ANGERS.

—Didon dina, dit-on, du dos de dix dodus dindons.

NOUVELLES GRAINES DE JARDIN.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir des Etats Unis et d'Angleterre (par la voie de New York) un assortiment de GRAINES DE FLEURS ET POTAGERES garanties de 1836.

— DE PLUS : —

Des graines de Trèfle Rouge, Blanc et cramoisi ; Luzerne Mangel Wurtzell &c. &c., ainsi que des ognons de plantes.

J. J. SIMS,

Apothicaire et droguiste,

Haute ville, place du Marché.

Québec, 5e Avril, 1837.

—m.

LITTÉRATURE.

LE MEURTRE.

(Extrait d'un ouvrage actuellement sous presse, intitulé : L'INFLUENCE D'UN LIVRE, roman historique, par Mr. PH. A. DE GASPE.)

Et c'est le meurtre qui vient froidement médité Flairer ta gorge nue et l'ouvrir le côté.

(Bertaud.)

Murder, most foul.

(Shakespeare.)

..... Je conçois bien que l'espagnol vindicatif attende son ennemi au détour sombre d'une forêt et lui plonge son poignard dans le cœur ; que le Corse sauvage attende sur le haut d'un ravin l'objet de sa vendette, et, d'un coup de sa carabine l'étende à ses pieds ; que l'impétueuse italienne porte un stylet à sa jarretière et perce le sein d'un amant infidèle ; il y a quelque chose de grandiose dans leur action ; le premier appelle sa vengeance "le plaisir des Dieux," et dit avec le poète anglais que "c'est une vertu." Le second a une dette sacrée à payer : son père peut-être la lui a laissée ! La troisième a son excuse dans la passion la plus puissante du cœur humain ! l'amour, source de tant d'erreurs. Elle ne conçoit pas qu'on puisse aimer, et supporter de l'indifférence ; elle veut que le jeune Anglais, aux cheveux blancs, boive la coupe des passions, comme elle, fille du midi à la longue chevelure noire, à l'âme de feu !... Mais ce que je ne puis concevoir et ce qui répugne à la raison, c'est qu'un être auquel on ne peut refuser le nom d'homme puisse s'abreuver du sang de son semblable pour un peu d'or.

Sur les bords de la charmante rivière des Trois-Saumons est une jolie maison de campagne peinte en rouge qui touche, au côté sud à la voie publique et au côté nord au fleuve St. Laurent ; les arbres qui la couvrent de leur feuillage, sur le devant, invitent maintenant le voyageur fatigué à se reposer ; car c'est à présent une auberge. Autrefois ce fut la demeure d'un assassin et ses murs, maintenant si propres et si blancs ont été rougis du sang du malheureux qu'un destin fatal avait conduit sous son toit.

Au tems dont je parle, elle était occupée par Joseph Lepage, homme chez lequel deux passions seulement s'étaient concentrées : l'une qui n'a de nom que chez la brute et l'autre, celle du tigre : la soif du sang. Il pouvait, comme la tigresse d'Afrique se reposer près du cadavre qu'il avait étendu à ses pieds et contempler de son œil sanglant, sa victime encore palpitante.

Qui pourrait peindre cette malédiction de Dieu incarnée ! Personne... Essayons au moins d'en donner une faible esquisse. Cet homme était d'une taille et d'une force prodigieuses : il eût été bien proportionné sans son immense poitrine ; son front était large et proéminent et deux sourcils épais couvraient deux os d'une grandeur démesurée sous lesquels étaient ensevelis, dans leur orbite creux, ses yeux sombres et étincelans. Son nez aquilin couvrait une bouche bien fendue sur laquelle errait, sans cesse un sourire de Bagne, ce sourire qu'on ne voit guère que sur le siège des prévenus, qui les abandonne dès qu'ils entrent au cachot et qu'ils reprennent lorsque les prisons les reviennent au sein de la société. Deux protubérances qu'il avait derrière les oreilles l'auraient fait condamner sans témoin par un juge phrénologiste. Ses manières, quoiqu'engageantes, inspiraient la défiance ; et l'enfance même qu'il cherchait à capturer s'enfuyait à sa vue.

Il était assis sur le seuil de sa porte, vêtu d'une longue robe de chambre, le 6 septembre 1822—lorsqu'un colporteur s'approcha de lui pour lui demander s'il désirait acheter quelques marchandises. Il se leva aussitôt et le pria d'entrer, après l'avoir fait assis et invité à se rafraîchir ; il l'engagea, vu que le soleil était bientôt près de se coucher, à passer la nuit chez lui. Le jeune homme, qui s'appelait Guillemette, refusa d'abord, mais celui-ci ayant fait observer qu'il y avait beaucoup de chasse aux environs et lui ayant offert un fusil, il se décida à rester et accepta ses offres. Il prit le fusil et sortit accompagné de son hôte. Ils arrivèrent un jeune homme, en habit de voyageur, qui venait à eux et qui s'arrêta lorsqu'il les eut joints.

Le nouvel arrivé était d'une belle taille et sa mise très-recherchée, les traits de son visage, d'une beauté rare, annonçaient la fatigue jointe à une mélancolie habituelle. Il salua le compagnon de Lepage qui, le reconnaissant, lui rendit son salut, en lui disant :—Vous paraissez fatigué Mr. de St. Céran ; venez-vous de loin ?

—J'arrive des pays d'en-haut, répondit ce dernier.

—Allez-vous plus loin ce soir, François ?

—Non je profite de l'offre obligeante de monsieur et je vais coucher chez lui.

—Et vous ?

Ici la physiologie de Lepage se rembrunit. Il avait intérêt à ce que personne ne sût que le malheureux colporteur passait la nuit dans sa demeure.

Je vais marcher encore une demi-heure et je crois que je logerai ce soir chez un de mes amis—Adieu je suis pressé. Il continua sa route. Guillemette prit le chemin du rivage et après avoir chassé près d'une heure, il rentra au logis pour souper. Il trouva la table mise et se mit à manger de bon appétit. La conversation roula pendant le repas sur ses spéculations et il avoua franchement à son hôte qu'il n'avait vendu que pour onze louis depuis son départ de la capitale. Après avoir pris quelques verres de vin qui contenaient un fort narcotique que Lepage avait jeté à son insu, il manifesta le désir de se reposer, et se jeta sur un petit lit où il ne tarda pas à s'endormir.

Alors commença le drame horrible dont nous allons entretenir nos lecteurs. Lepage, jusqu'alors accoudé sur la table et enseveli dans les rêveries, se leva et fit quelques tours dans la chambre à pas lents, puis s'arrêta près de l'endroit où dormait sa victime. Il écouta, d'un air inquiet, son sommeil inégal et entrecoupé de paroles sans suite. "Il n'est, pas encore entièrement sous l'influence de l'opiat" se dit-il et il retourna s'asseoir sur un sofa. La lumière qui brûlait sur la table laissait échapper une lueur lugubre qui donnait un relief horrible à son visage sinistre, enfoncé dans l'ombre ; relief horrible, non par l'agitation qui se peignait sur des traits d'acier, mais par le calme muet et l'expression d'une tranquillité effrayante. Il se leva de nouveau, s'avança près d'une armoire et en sortit un marteau qu'il contempla avec un sourire de l'enfer : le sourire de Shylock, lorsqu'il aiguistait son couteau et qu'il contemplant la balance dans laquelle il devait peser la livre de chair humaine qu'il allait prendre sur le cœur d'Antonio. Il donna un nouvel éclat à sa lumière ; puis le marteau d'une main et enveloppé dans les plis de son immense robe il alla s'asseoir près du lit du malheureux Guillemette.

(à continuer.)

ESQUISSES DE MŒURS.

LA CAMPAGNE.

(Suite et fin.)

Mais l'idée de faire plaisir à sa femme soutenait l'homme ; et les pores émuillés par les coups de fouet, arrivèrent aussi... Tiens ! dit André, en voyant entrer la caravane, encore des porcs ! maman, viens voir les porcs !... Elle vient voir, la maman ; mais quel saisissement, à la vue de ce double emploi de dix écus... Jésus ! s'écrie-t-elle, qu'as-tu fait ?—Et ben ! j'ai acheté deux petits porcs.—Imbécile, à l'homme que t'as rencontré, n'est-ce pas ? Eh ben ! je lui en ai acheté deux, moi.—Dam ! est-ce que je pouvais le savoir, moi ? fallait-y pas y penser ? Je t'avais-t'y pas dit : Quand le marchand de bétail passera, j'achèterai deux porcs. Nons v'la ben à présent, quatre animaux ! c'est pas la chose de l'argent, mais qu'en faire ? Et puis les tems ne valent rien, c'est de la peau sur des os... il n'avait plus que les miens de bons tu ne le voyais donc pas ?... t'en sais donc le prix ?... tu ne fais que des bêtises.—Allons, la femme, c'est fait à présent, quand tu crierais.—Oui, quand je crierais, v'la comme on dépense ses pauvres écus, et puis on est gêné après... Encore qu'est-ce que t'as payé ça ?—Dix écus les deux... Hélas ! c'était le prix que la respectable ménagère avait donné pour les siens, et réellement ils pesaient au moins dix livres de plus que les autres.

Il fit beau entendre la Kirielle de malédictions, de jurons, de plaintes, qui se mirent

à pleuvoir sur le pauvre mari. D'abord il conjura l'orage par le silence, puis il répondit quelques mots ; puis ses oreilles s'échauffèrent, et, enfouissant alors son chapeau d'un cran, il releva fièrement la tête, et dit : Sacrebleu ! tu nous endors pas mal avec tes sottises ; vas-tu nous laisser la paix ? Et ben, j'ai acheté des porcs parceque cela m'a plu, et si ça ne t'arrange pas prends des cartes. La mère Thomas qui vit que la colère avait gagné son mari, ne dit plus mot, car, ainsi que les femmes de tous les pays, les paysannes savent fort bien quand il est à-propos de se taire. Elle prit les petits animaux, et grommelant entre ses dents, elle les mena à l'étable, où elle prépara leur déjeuner, l'idée de leur faire supporter sa mauvaise humeur ne lui étant pas venue. Pendant cette scène conjugale, mademoiselle Toinette cassait avec ses dents un litron de noisettes qu'elle mangeait, tout en fredonnant un air villageois et en secouant sa chaise pour endormir son petit frère, qui criait, tandis que l'ainé mordait à même un melon dont il avait négligé d'ôter la peau et les pepins ; mais le Ciel avait ordonné que les choses n'en demeureraient pas là, et qu'aujourd'hui le pauvre Thomas serait dans son tort.

La moitié de son acquisition, trop fatiguée sans doute du voyage, ne voulait pas manger, haletait, et criait tant et plus ; tandis que son camarade, au lieu de rester tranquille dans son étable, furetait partout, effarouchant poules et lapins.—Viens donc voir, Thomas, dit la paysanne ; viens donc voir tes bêtes, elles vont crever, va, c'est sûr ça.—Toujours mes bêtes, eh laisse-les, ces bêtes.—Mais viens toujours voir ; est-ce que t'es cloué là ? arrive... Le complaisant mari se leva, tous deux entrèrent dans la cour. Dieu ! quel spectacle se présente à eux !... un des porcs couché, presque en agonie, et l'autre succombant sous le poids de Mr. André Thomas, qui avait jugé à propos d'en faire son pégase, et qui, à cheval sur son dos, le tenait par les oreilles, tandis que Toinette le tirait par la queue pour le faire marcher en arrière, foulant presque aux pieds le moribond ; et cela avec ces gros éclats de rire particuliers à cette classe de la société. La vue de leurs parents arrêta leur jeu ; mais la fermière, d'un seul coup d'œil, avait embrassé tout ce qui se passait : Ah ! dit-elle, saisissant un morceau de figot et courant après ses enfans ; ah ! scélérats, maudite race ! vous monterez sur mes animaux ; vous ahimerez ce que j'ai ; des pauvres bêtes déjà à moitié mortes que vous les éreintiez encore ; attendez-moi, je vais vous tricoter les épaules, pendants d'enfans... Et les soufflets, les coups de pieds volaient çà et là. La fille prit la fuite et bien lui en valut, car la mère, qui depuis le matin dévorait sa colère, était bien aise de la faire tomber sur quelqu'un. Mais André recevait la correction ; il pleurait, il gémissait de toute son âme.

—C'est pas me, disait-il, c'est Toinette qui m'a dit comme ça ; Monte sur les petits porcs, et je te traînerai ; monte donc, ça va nous amuser. Je voulais pas, m'é ; elle m'a porté ; mais je l'irai plus, pardonnez-moi, maman... Il était si gentil, le petit, demandant pardon en accusant sa sœur ; il avait tant de grâce, tant de naïveté ; il versait des larmes si abondantes et si amères, que madame Thomas en fut émue : d'autant mieux qu'elle avait un faible pour son fils aîné. Il est vrai qu'il le méritait bien : c'est le plus aimable enfant du monde, toujours de bonne humeur ; il a le germe de ce bon sens, de cette finesse de répartie, de cet esprit naturel qui caractérise le paysan, et qui est peut-être l'apanage de l'enfance, lorsqu'elle n'a pas été gâtée, adulée ; qu'on n'a pas recueilli tout ce qu'elle a dit et pensé, comme étant de petites merveilles. Mais le moyen qu'un enfant soit gentil quand on restreint ses saillies par ce pitoyable : Dis donc cela ; répond ceci ; il ne faut pas parler ainsi ; tais-toi... Ou ce qui est pis encore : Avez-vous remarqué ? il a dit cela... Mon Dieu, que d'esprit ! Répète, cher petit... L'enfant sent votre sottise, car à cette prière de recommencer une chose qui lui est échappée sans effort, il se cache, honteux, et ne veut pas se donner en spectacle...

Le petit André, livré à lui-même, courant la moitié du jour nu-pieds sur les grandes routes, jetant des pierres aux chiens,

n'ayant personne qui eût le tems de l'admirer ; le petit Thomas disait impunément des choses charmantes ; et si ces mères de la ville si fières de leurs petits perroquets, les avaient entendues, elles auraient pâli de jalousie. Bref donc, une mère est toujours, une mère, et madame Thomas, peut-être un peu repentante de sa vivacité, adoucissait l'énergie de ses expressions. L'enfant essayait ses yeux avec le bas de la veste de son père, son nez avec sa langue, et le lendemain les pores étaient guéris, la dispute oubliée et tout le monde content.

Pour sceller la réconciliation la mère embrassa le petit André et Toinette ; le père donna dix sous en cachette à sa fille et madame Thomas laissa son fils fouiller l'armoire d'où il retira bientôt trois douzaines de macarons, cinq biscuits, six pommes, trois gâteaux, un quarteron de noix, enfin on ne l'aperçut que lorsqu'il revint, poussant des cris lamentables... J'ai soif... j'étrangle ! j'avale ma langue... mon Dieu j'ai y soif... Il but un pot d'eau et s'en retourna jouer en mordant à même une énorme pomme verte...

Ce chapitre sera peut-être trouvé peu élégant, trop sans façon ; mais il est exact et vrai ; les scènes que j'ai décrites se sont passées sous mes yeux : Quiconque a vécu à la campagne avouera que je n'ai rien exagéré et l'on doit s'estimer heureux de trouver à glaner après tous les hommes de talent qui font part à la postérité de leurs observations spirituelles et pleines de vérité sur l'époque présente.

AVIS DIVERS.

HOTEL DE LORETTE A LOUER.

LA MAISON appartenant au Soussigné, située à la Jeune Lorette, et occupée actuellement par Mr. Richard Deverry. Cette maison de pierre, à deux étages avec dépendances, magasin, écurie, remise, jardin etc, qui offre tous les avantages possibles à une personne désirant tenir un Hôtel respectable, occupe sans doute un des plus beaux sites des environs de Québec. Pour plus amples informations s'adresser au Propriétaire. Possession au 1er Mai.

G. D. BALZARETTI.

N. B.—Si on le désirait, le Soussigné pourrait aussi fournir les meubles de ménages nécessaires ; à des prix modérés.

G. D. B.

LA SOUSSIGNEE offre en vente à son magasin outre son assortiment de marchandises de goût, souliers de CAOUTCHOUK pour Dames, Hommes et Enfants, Galoches Françaises et un bon choix de Chaussures en tout genres, C. GINGUE, No. 9 rue de la Canotterie, Québec, 29 Mars, 1837.

PIANO-FORTE, à Louer.—S'adresser à FREDERICK WYSE. Québec, 29 Mars, 1837.

VINS, &c.

A VENDRE par le Soussigné : 8 barriques vin de Madère supérieur, 2 demi-quartiers do. de Constanca do. 60 caisse Oporto vieux supérieur (2 et 3 douz. chacune.) 45 do Sherry do do (do) 42 do Madère do do (do) 93 do vrai Genièvre de Hollande, garanti (1 douz.) 20 quart Noir à souliers de Warren. G. D. BALZARETTI. 20 mars, 1837.

AUX COMMIS.

UN JEUNE HOMME qui aurait déjà servi dans un Magasin, parlant les deux langues, et pourvu de bons certificats, trouvera une situation en s'adressant à cette Imprimerie. —10 Avril, 1837.

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations contre la Succession de feu LOUIS PAQUET, ci-devant Marchand à St. Roch, sont requises d'envoyer leurs comptes dûment certifiés ; et ceux qui sont endettés à la dite Succession, devront régler immédiatement avec le Soussigné.

G. D. BALZARETTI.

Curateur.

Québec, 20 mars, 1837.—u.

LUNDI prochain, 17 courant, à UNE heure, au magasin de M. PIERRE DROLET, rue Saint Joseph, (sans réserve) :— Tout son fonds de commerce formant un assortiment très-général de marchandises sèches, etc. Québec, 11 avril, 1837.

IMPRIMERIE ET PUBLIE

PAR

PETER RUTHVEN,

QUEBEC.